

## **DICI de la gestion sous mandat**

### **Gestion Sous Mandat sous recommandation d'Abeille Asset Management**

Dans le cadre de la « Gestion Sous Mandat », Abeille Vie gère en votre nom et pour votre compte la répartition des sommes qui y sont investies en suivant les conseils de la société de gestion Abeille Asset Management.

Les unités de compte sur lesquelles votre épargne est investie pour ce mode de gestion peuvent provenir :

1 -de supports de la « Gestion Libre » éligibles à ce mode de gestion. Vous trouverez les DICI (Document d'Information Clé pour l'Investisseur) ou les documents présentant les caractéristiques principales sur : <https://www.aviva.fr/particulier/epargne/placement-financier/cotations-fonds.html>

2 -d'une sélection de supports exclusive à la « Gestion Sous Mandat » définie par Abeille Asset Management.

Vous trouverez ci-après les DICI ou les documents présentant les caractéristiques principales des fonds appartenant à cette sélection.